



Vente licence taxi notaire

Par **Franck Santos**, le **08/01/2017** à **13:36**

Bonjour a tous,

Je suis actuellement en train d'acheter une licence a une femme. Cette licence appartenais a son ami, qui lui a ceder suite a son décès.

La femme à qui j'achete souhaite passer devant un notaire, sauf que le notaire me demande 4300€ de frais concernant la vente.

Je m'attendais pas du tt a payer cette somme.

Donc j'aimerais savoir si je lui obliger de passer devant un notaire pr l'achat de ma licence taxi ou je peux lui faire un cheque de banque et elle me fournie un justification comme quoi elle a bien reçu le cheque.

Merci d'avance